



PREFET DE LA REGION GUYANE

Cayenne, le 31 MAI 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

Prix des carburants pour le mois de juin 2018

Les prix des produits pétroliers sont fixés ainsi, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2018 à zéro heure :

- **super sans plomb : 1,65 €/l au lieu de 1,59 €/l, soit une hausse de 6 centimes par rapport à mai**
- **gazole route : 1,46 €/l, au lieu de 1,40 €/l, soit une hausse de 6 centimes par rapport à mai.**
- **Le prix de la bouteille de gaz de pétrole liquéfié de 12,5 kg est fixé à 21,95 euros, soit une hausse de 1,12 euros par rapport au mois de mai.**

Ces prix résultent des fortes évolutions à la hausse des cours des produits pétroliers.

- Le cours moyen du pétrole brut Brent est en très forte augmentation, de + 8,63 % en mai, passant de 70,83 \$ le baril à 76,95 \$. L'augmentation est de 54 % par rapport au mois de mai 2017. Le prix du baril a pu approcher pendant plusieurs jours en mai le seuil des 80 \$.

La hausse reste soutenue par l'accord de réduction de production de l'OPEP de novembre 2016. Elle est renforcée par la perspective de baisse des exportations de l'Iran, en lien avec la position des Etats-Unis sur le nucléaire iranien, et de déclin de la production du Venezuela.

- L'effet de hausse est conforté par la dépréciation de l'euro par rapport au dollar au mois de mai, après plusieurs mois de relative stabilité. L'euro perd 3,53 % en 1 mois, le taux de change passant de 1,2321 dollar pour un euro à 1,1886, dû au ralentissement de l'activité dans la zone euro au 1<sup>er</sup> trimestre et aux incertitudes sur les discussions commerciales avec les Etats-Unis.

- Les cours moyens des carburants progressent en outre de façon significative : l'essence de + 7,60 % et le Diésel de + 8,50 %.

- Les cours du Butane augmentent également très fortement de + 13,9 %, en raison d'une demande élevée dans le secteur industriel.

Pour les carburants, sur les 2 derniers mois en Guyane, la hausse est de 10 centimes pour l'essence et de 11 centimes pour le gazole.

En France métropolitaine, la hausse est d'une ampleur proche : + 9,84 centimes pour l'essence, et + 10,57 centimes pour le gazole entre le 23 mars et le 25 mai 2018.

L'Observatoire des prix, des marges et des revenus de la Guyane a été préalablement informé de ces évolutions.

Le préfet,  
  
Patrice FAURE